



ZOOM SUR

LES LYCÉENS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

Des élèves chambériens volontaires (deux du lycée Monge et douze du lycée Marlioz) se mobilisent pour agir pour la planète et contre la pollution plastique de l'eau. Sous l'impulsion de leur professeur de SVT, une sortie en packraft, grâce à l'entreprise Blue Secret, a été réalisée sur le lac du Bourget afin de récupérer des macroplastiques, échoués sur les berges et du micro-

plancton qui sera étudié en classe. Cette action s'inscrit dans la continuité du travail entrepris l'an dernier sur la récolte du papier recyclable et la récupération des mégots de cigarette devant le lycée. Le reste de l'année sera rythmé par des rencontres avec des scientifiques et des ramassages de macro et microdéchets plastiques sur la plage en collaboration avec des chercheurs.



L'ensemble des financeurs (Département, Région, État, Europe) et partenaires du CHVM a scellé la première pierre de l'IRM.

Le premier IRM de Maurienne sort de terre

Une importante délégation s'est rassemblée, jeudi 26 septembre, au Centre hospitalier de la vallée de la Maurienne (CHVM), à Saint-Jean-de-Maurienne, pour participer à la pose de la 1^{re} pierre d'un futur IRM.

Un IRM en Maurienne : ce sera une première dans l'histoire de ce territoire. Pour accéder à un tel équipement, la population devait se rendre à Albertville ou Chambéry, avec des délais d'attente très longs. L'imagerie à résonance magnétique (IRM) est un outil clé pour aider les professionnels de santé dans l'établissement de leur diagnostic. Ainsi, en plus d'améliorer la prise en charge de proximité

des malades en Maurienne, cet IRM représente un argument de taille pour attirer davantage de médecins dans cette zone qui peine d'ordinaire à recruter.

60 % de subventions

L'installation de cet IRM représente un investissement de 3,3 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros pour la machine en elle-même. « Nous avons pu bénéficier d'un soutien inconditionnel de nos

élus », précise le secrétaire général du CHVM, Stefane Dignat, qui a co-orchestré la cérémonie de pose de la première pierre de l'IRM, jeudi 26 septembre, afin de marquer la bonne avancée du chantier et de rassembler les partenaires. Toutes les collectivités publiques ayant participé au financement de l'IRM, à hauteur de 60 % du coût total, (Région, Département, Europe), étaient représentées. Sophie

Verney, conseillère départementale de Saint-Jean-de-Maurienne, a rappelé que les 600 000 euros apportés par le Département de la Savoie s'étaient ajoutés aux 750 000 euros de subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Émilie Bonnavard, députée de la 3^e circonscription et conseillère régionale qui s'est largement impliquée dans ce projet, s'est réjouie de la participation de l'Union européenne, à hauteur de 754 802 euros grâce au Fonds européen de développement régional (Feder).

Ouverture prévue en mars 2025

Le protocole a pris du temps puisque le chantier d'implantation de l'IRM avait déjà débuté à la mi-juin. Aujourd'hui le gros œuvre est bien avancé et devrait se poursuivre jusqu'à la réception des travaux, prévue le 31 janvier prochain. Il s'agira ensuite d'isoler la machine, l'installer avant le passage d'une commission de sécurité. Pour exploiter ce nouvel outil, le CHVM a créé quatre postes de manipulateurs radio. L'ouverture au public pourra être envisagée en mars 2025. Dès lors, près de 6 000 examens pourront être réalisés, chaque année, à Saint-Jean-de-Maurienne. ●

ÉLODIE FAYARD